

Comité Général de l'USR de Haute-Vienne

L'USR CGT 87 a tenu son 1er Comité Général le 20 février 2025.

Celui-ci a été d'un grand succès pour la direction de notre structure et ses sections syndicales de retraité-es.

Aussi, la participation des sections a été importante, 5 sections multi prof. sur 6 étaient représentées par des délégué-es et 15 prof. sur 20, concernant la Commission Exécutive 25 membres sur 32, 3 sur 3 pour la CFC. Au total 90 délégué-es et invité-es ont participé aux travaux de ce CG.

Ainsi, avec une telle fréquentation, nous pouvons affirmer que la direction de notre USR a eu la bonne idée de décider de convoquer ce CG car le besoin de mettre en discussion collective des sujets touchant à la Qualité de notre Vie Syndicale est d'un grand intérêt pour franchir des étapes de renouvellement, de renforcement de nos forces et cela au niveau de chacune des sections syndicales

Bien entendu le but n'a pas été de faire du chiffre pour faire du chiffre, mais de construire des réponses nécessaires et efficaces pour nous permettre de faire évoluer les rapports de forces qui se sont exprimés à plusieurs reprises ces derniers mois par des actions revendicatives menées par la CGT et unitairement avec le G9, G11 dans notre département.

Les débats se sont concentrés en première partie de réunion sur les points de l'ordre du jour, à savoir, les analyses de mise en œuvre ou non des dispositions prises lors du congrès de notre USR figurant dans les résolutions votées unanimement et tout particulièrement celles concernant ; l'évolution de nos forces organisées, le fonctionnement des sections syndicales et de l'USR, le travail collectif avec les syndicats et structures prof et interprof, l'évolution du travail en commun concernant la continuité syndicale et le renforcement par l'adhésion, l'évolution du syndicalisme spécifique retraité-es sur les territoires de notre département.

Les 90 participant-e-s sont toutes et tous tombé-e-s d'accord pour essayer d'agir plus fortement et plus efficacement sur tout ce qui dépend de l'amélioration de la Qualité de Vie Syndicale.

Après avoir constaté que le recul de nos forces organisées avait été stoppé sur ces deux dernières années, des dispositions ont été mises en débat pour mieux travailler sur la continuité syndicale.

À partir des éléments extraits de cogitiel qui nous donne des tendances, mais n'est pas le réel reflet de la réalité, loin s'en faut, nous avons examiné quelques éléments pour connaître un peu mieux la population de nos syndiqués. 4 788 fiches renseignées. 1 706 Femmes – 3 082 Hommes 1 201 Retraités – 3 560 Actifs – 27 Privés d'emplois.

501 Sur l'UL de St Junien – 41 Sur l'UL de St Leonard – 73 Sur l'UL de St Yrieix. □ Par UL : 265 à l'UL de Bellac, 55 à Eymoutiers – 2022 Sur l'UL Nord – 1831 Sur l'UL Sud

Venant de tous types de syndicats : sur 2 184 fiches, la zone « téléphone portable » n'est pas renseignée, soit 45 % Sur 2 139 fiches, la zone « mail » n'est pas renseignée, soit 44 %, 599 dates de naissance ne sont pas renseignées. Populations ciblées : 114 né-es en 1965 -106 en 1966 – 101 en 1967 – 106 en 1968 – 139 en 1969

Sur ces 566 syndiqués entre 56 et 60 ans, combien le resteront à leur départ en retraite ? Combien de ces syndiqué-es ont pris leur carte pour le « travail » ?

Combien sont suffisamment informés des propositions de la CGT sur la sécurité sociale, sur les complémentaires santé, sur les loisirs en retraite, sur les déplacements et sur d'autres sujets sociaux et sociétaux pour lesquels il est nécessaire de se positionner syndicalement ?

Savent-ils que la CGT à quelque chose à dire et revendiquer pour les retraités ?

Les lois travail, les reformes des IRP, la casse du droit syndical, ont restreint les moyens de nos militant-es pour faire leur travail syndical.

Il faut tout à la fois, rencontrer les salariés, tenir et participer aux instances de la CGT, tenir les rendez-vous avec le patron, s'informer sur l'activité de l'entreprise, de sa fédération, de l'UD, de son UL... Et avec moins de moyens, des impasses sont faites.

La qualité du fichier Cogitiel en est une preuve.

Une activité syndicale, tournée vers les IRP, appuyée par des démarches juridiques sans construire de rapport de force via des explications sociétales, économiques, et interprofessionnelles est à terme vouée à l'échec, et de surcroît, n'incite pas à garder la carte syndicale une fois le travail terminé.

Dans ces conditions, l'USR va se mettre à disposition des syndicats actifs, pour informer sur la question de la retraite, sur tous les aspects liés aux changements induits par le passage en retraite.

Des moments où l'on pourra échanger sur la base d'un diaporama qui a été projeté au Comité Général. Organisées sur une demi-journée, ces rencontres où seraient invités les futurs retraités (566 syndiqués), ainsi que les Unions locales peuvent être les moteurs « géographiques » de ces rencontres animées par des militants de l'USR. Les objectifs partagés étant de tenter de résoudre beaucoup plus efficacement l'abandon de l'adhésion CGT pour 70 % au moment des départs en retraite.

Bien entendu, des échanges ont aussi eu lieu concernant les revendications, les luttes et les rapports de forces.

Il a été confirmé qu'il nous fallait agir plus fortement, plus souvent et plus nombreux en direction des lieux de vie, là où les retraité-es sont présent-es, prendre des décisions pour les rencontrer et les faire adhérer.

Il a été validé de reprendre la campagne de syndicalisation tous les mois en se rendant sur les lieux de vie et d'être toujours en possession de bulletins d'adhésion à la CGT.

Les journées d'action du 8 et 20 mars ont fait l'objet d'échanges riches, chacune et chacun estimant que les éléments revendicatifs sont de nature à permettre de rassembler beaucoup de retraité-es dans les rassemblements pour peu que nous agissions en amont pour les en informer et leur demander d'y participer.

La décision qui a été prise, s'est appuyée sur le plan de travail mis en œuvre durant 5 mois en 2024 et qui a abouti à recueillir plus de 6 000 signatures de pétitions concernant les difficultés d'accéder aux soins qui sont devenus pour la population une grande difficulté, une grande angoisse, une colère et envie de faire changer la politique de soins. 6 000 c'est plutôt bien, mais il a été noté que nous aurions pu faire beaucoup mieux si plus de militant-es avaient participé activement à cette campagne et si cette pétition avait été portée par nos camarades actifs et actives.

Cependant, cette action va être prolongée cette année avec la rédaction d'un tract et d'une nouvelle pétition dont l'objectif est de faire beaucoup plus fort.

Enfin une présentation du CDCA a été projeté, la CGT retraitée a deux représentants dans cette instance, lesquels souhaitent pouvoir y faire valoir les positionnements de notre organisation en lien et coopération avec les camarades représentant les actives et actifs.